

# *AVIVO LAUSANNE*

## *Permanence impôts 2020*

### **Les documents à apporter :**

- enveloppe avec les documents fiscaux + clé USB AVIVO (verte)
- acomptes payés en 2019, BVR + acomptes reçus pour 2020
- déclaration d'impôt établie en 2019 et taxation définitive 2018
  
- **montant de la prime LAMal et du subside reçu en 2019 (informations obligatoires)  
Pour tous les contribuables**
  
- bail à loyer ou dernière notification de loyer (sans les charges)
- relevé des intérêts bancaires ou postaux au 31.12.2019 (en Suisse et à l'étranger)
- relevé fiscal bancaire du portefeuille titres au 31.12.2019 (actions/obligations/fonds de placement - **à demander à la banque**)
- justificatifs de pension alimentaire versée en 2019
- cotisations AVS payées en 2019 (rentiers AI, personnes sans activité lucrative préretraités)
- attestation fiscale de l'assurance maladie et factures (dentiste, EMS, lunettes de vue etc.), éléments liés à un handicap (allocation d'impotence, appareil auditif, etc)
- intérêts des dettes 2019 ainsi que le solde au 31.12.2019 y compris cartes de crédit
- justificatifs des dons aux associations et des versements aux partis politiques
- justificatifs pour personne à charge
- attestation versements au 3<sup>ème</sup> pilier ou à l'assurance vie (cotisations, valeur rachat)
- justificatifs frais de garde d'enfants
- **Les revenus** : selon la situation en 2019
- certificat salaire, attestation chômage, perte de gain, PC familles, alloc. familiales
- attestation CSR concernant le RI 2019
- attestation rente AVS ou AI, rente 2<sup>ème</sup> pilier, rente accident (SUVA, etc), rente étrangère
- attestation 2019 rente 3<sup>ème</sup> pilier (assurance vie, rente viagère, etc)
- attestation des PC 2019
- décision d'octroi de rente AI datée de 2019 (pour les nouvelles rentes)
- justificatifs de pension alimentaire reçue en 2019

### **Pour les propriétaires en Suisse et / ou à l'étranger**

- dernière estimation fiscale de l'immeuble
- détermination de la valeur locative
- dettes hypothécaires 2019
- justificatifs frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.)
- factures de rénovation

### **Pour les nouveaux propriétaires :**

les documents mentionnés ci-dessus ainsi que la surface habitable (cuisine, salle de bains, WC, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, véranda fermée), année de construction